

Vous souhaitez en savoir plus sur les Cigales ?

Vous souhaitez participer à la création
d'un Club Cigales près de chez vous ?

Vous souhaitez rejoindre un Club Cigales ?

**Contactez l'association
régionale la plus proche**

Auvergne-Rhône-Alpes

animation@cigales-auvergne.fr

Bourgogne-Franche-Comté

cigales.bourgognefranchecomte@gmail.com

Bretagne

s.morin@cigales-bretagne.org

Centre-Val de Loire

info@cigales.asso.fr

Corse

info@cigales.asso.fr

DOM-TOM

info@cigales.asso.fr

Étranger

info@cigales.asso.fr

Grand Est

solidaire55@laposte.net

Hauts de France

contact@cigales-hautsdefrance.org

Île de France

at@cigales-idf.asso.fr

Normandie

contact.cigalesdieppe@gmail.com

Nouvelle-Aquitaine

contact@cigalespoitoucharentes.org

Occitanie

info@cigales.asso.fr

Pays de la Loire

contact.acpl@laposte.net

Provence-Alpes-Côte d'Azur

info@cigales.asso.fr



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

Fédération des CIGALES

Tél. +33 (0) 5 46 68 29 17

www.cigales.asso.fr

info@cigales.asso.fr

Code APE : 913 E - SIRET : 332 750 140 00045

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des parts d'indivision des Clubs Cigales



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

**L'épargne
citoyenne
au service
du développement
local**



Investir et s'investir autrement

Vous souhaitez investir
utilement votre épargne.

ÉPARGNEZ



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire



INVESTISSEZ

**Vous avez de l'expérience
et des compétences à partager
avec un créateur d'entreprise.**

Le club **CIGALES**, avec l'argent épargné par ses membres :

- prend des participations dans l'entreprise créée, à hauteur maximum de la minorité de blocage en fonction de la forme de la société.
- peut apporter des fonds à l'entreprise par l'intermédiaire du compte courant d'associés.
- accompagne le (ou les) porteur(s) de projets pendant toute la durée de son investissement.
- peut, exceptionnellement, participer au développement d'associations par des apports avec droit de reprise.
- crée et/ou développe avec le (ou les) porteur(s) de projets sous forme de sociétés (Coopératives, SCOP, SCIC, SARL, SA, SAS, etc.) des entreprises respectueuses de l'être humain et de son environnement.
- participe au développement local de son territoire.
- se mobilise pour que l'économie soit solidaire et citoyenne, centrée sur le bien être des humains.
- offre la possibilité à des exclus du marché du travail et du système bancaire de mettre en œuvre leurs activités sous forme de société.



Un club **CIGALES** en quelques mots

C'est une indivision de personnes partisans d'un mode de gestion collective et démocratique de leur épargne.

Le nombre de membres de l'indivision est de 5 au minimum et 20 au maximum.

Sa durée est de cinq ans renouvelable une fois.

C'est un lieu d'échange et d'auto-formation où investisseurs et porteurs de projets font un bout de chemin ensemble en se fixant des objectifs communs.

C'est un outil au carrefour de l'épargne et de l'investissement de proximité, éthique et solidaire.

